

**AGIR ENSEMBLE CONTRE LES
MÉGOTS DANS L'ESPACE
PUBLIC**

ALCOME

Présentation

22 juin 2023



SOMMAIRE

- 1. CONTEXTE ET ORIGINE DE LA FILIÈRE REP**
- 2. PRÉSENTATION D'ALCOME**
- 3. NOS MOYENS D' ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER**
- 4. LES ETAPES DE LA CONTRACTUALISATION**



1. CONTEXTE ET ORIGINE DE LA FILIÈRE REP PRODUITS DE TABAC



12% des cigarettes sont jetées sur la voie publique
soit environ **27% des cigarettes consommées dans l'espace public**



Les mégots représentent **50% des déchets sauvages en nombre** mais 1% des tonnages

67,7 milliards de cigarettes avec filtre ou de filtres vendus séparément sont consommés chaque année en France



Poids moyen sec du mégot de cigarette avec filtre de 0,22 g →
14 200 tonnes de mégots par an

Pour 80% des fumeurs, il n'y a **pas assez de cendriers sur l'espace public**



et **75% d'entre eux en cherchent un avant de jeter leur mégot**



31% des fumeurs connaissent les sanctions mais 94% reconnaissent le côté polluant du mégot et 90% l'incivilité associée

ORIGINE DE LA REP TABAC



5 juin 2019

DIRECTIVE EUROPÉENNE
RELATIVE À LA RÉDUCTION DE
L'INCIDENCE DE CERTAINS PRODUITS
EN PLASTIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT



30 janvier 2020

**LOI ANTI-GASPILLAGE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE (AGEC)**
ADOPTION PAR LE PARLEMENT FRANÇAIS



**VOLONTÉ POLITIQUE
TRÈS FORTE DE LA FRANCE**



11 août 2021



2. PRÉSENTATION D'ALCOME

UN ECO-ORGANISME C'EST QUOI ?

Structure qui assure auprès de l'Etat les obligations des fabricants concernant la fin de vie de leurs produits dans le cadre de la **Responsabilité Elargie au Producteur (REP)**.

Une « **éco-contribution** » est demandée aux metteurs sur le marché du produit qui est ensuite **reversée par l'éco-organisme** aux acteurs qui ont la charge de gérer sa fin de vie.

**LES ÉCO-
ORGANISMES
SONT DES
STRUCTURES
PRIVÉES À
BUT NON
LUCRATIF**

PRÉSENTATION D'ALCOME

Eco-organisme des produits de tabac depuis août 2021

- **ACTIONNAIRES :** environ 90% des produits soumis à écocontribution
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION :**
 - British American Tobacco France
 - JT International France
 - Philip Morris France
 - Société Nationale d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes
 - Association des Fournisseurs de Tabac à Fumer
Fédération des Fabricants de Cigares
 - Confédération des Buralistes
 - **CENSEUR D'ÉTAT :** Mme C. Montalcino
- **PRÉSIDENT :** Jérôme Duffieux
- **DIRECTRICE GÉNÉRALE :** Marie-Noëlle Duval
- **ÉQUIPE :** 10 personnes



ALCOME, PREMIER ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT



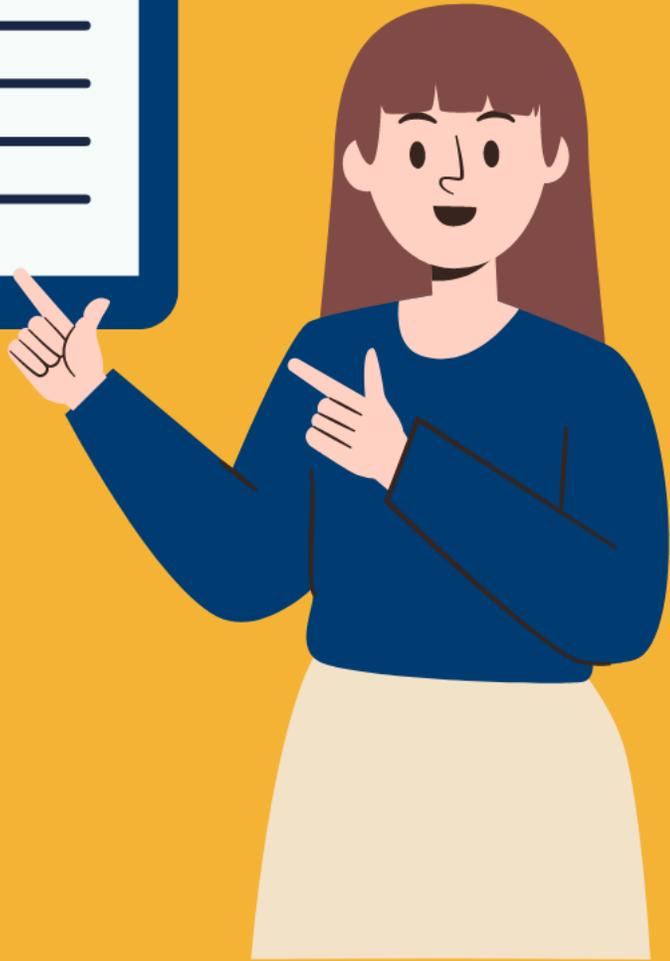
RÉDUIRE LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS LES ESPACES

PUBLICS PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTION :

- 20% en 3 ans, - 35% en 5 ans, - 40% en 6 ans

**CONTRIBUER AUX COÛTS DE NETTOIEMENT
GÉNÉRÉS PAR LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS
L'ESPACE PUBLIC**





3. NOS MOYENS D' ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

QUI PEUT CONTRACTUALISER AVEC ALCOME ?



LE CONTRAT EST ETABLI AVEC LES COMMUNES
OU EPCI DISPOSANT DE LA COMPÉTENCE
« NETTOIEMENT »

- ✓ Le « nettoyage » fait partie de la compétence « salubrité publique » qui est assurée par les communes
- ✓ Le « nettoyage », aussi appelé « propreté urbaine », comprend l'entretien des voiries, le vidage des corbeilles de rue et des cendriers



La commune a transféré tout ou en partie le nettoyage de sa voirie à un EPCI, seule une des deux entités pourra contractualiser avec Alcome.

Soutien financier annuel versé

Pour un EPCI, le soutien est calculé à partir de la typologie de chacune des communes représentées

BARÈME NETTOIEMENT	
URBAIN DENSE : communes de plus de 50 000 habitants*	2,08 € / hab.
URBAIN : communes de 5 000 à 50 000 habitants*	1,08 € / hab.
RURAL : communes de moins de 5 000 habitants*	0,50 € / hab.
TOURISTIQUE : communes urbaines ou rurales avec au moins un de ces trois critères : <ul style="list-style-type: none">▪ plus de 1,5 lit touristique par habitant▪ plus de 50% de résidences secondaires▪ au moins 10 commerces pour 1000 habitants	1,58 € / hab.

*permanents

**VERSEMENT
ÉCHELONNÉ
ENTRE LES
COLLECTIVITÉS
EN N+1
AU TITRE DE
L'ANNÉE N**

Dispositifs de collecte

Mise à disposition de dispositifs de collecte fixes (éteignoirs, cendriers de rue...)



- Achat et livraison à la charge d'Alcome ; l'installation, l'entretien et le vidage des cendriers sont à la charge de la collectivité
- Le nombre de dispositifs fournis dépendra des « hotspots » déclarés sur la plateforme
- A partir de 2024, un catalogue sera établi par Alcome pour le choix des modèles

Fourniture de dispositifs ciblés

CENDRIERS DE POCHE

Dotation contractuelle de 50 cendriers de poche par tranche de 1000 habitants.

- ➡ Possibilité de faire une demande complémentaire pour des évènements spécifiques.

SUPPORTS DE SENSIBILISATION

Alcome met gratuitement à disposition des collectivités des supports de sensibilisation dans un format ouvert via l'espace commune.



Collecte des mégots

Possibilité d'enlèvement gratuit pour les collectivités sous contrat



MODALITES

- À partir de 100kg de mégots massifiés
- La collectivité doit réaliser la collecte sur son territoire, remplir le bac et assurer son gardiennage
- Le respect des qualités demandées (taux d'impureté <5% ; taux d'humidité <10%)
- Alcome sélectionne le prestataire de collecte via un appel d'offre dédié

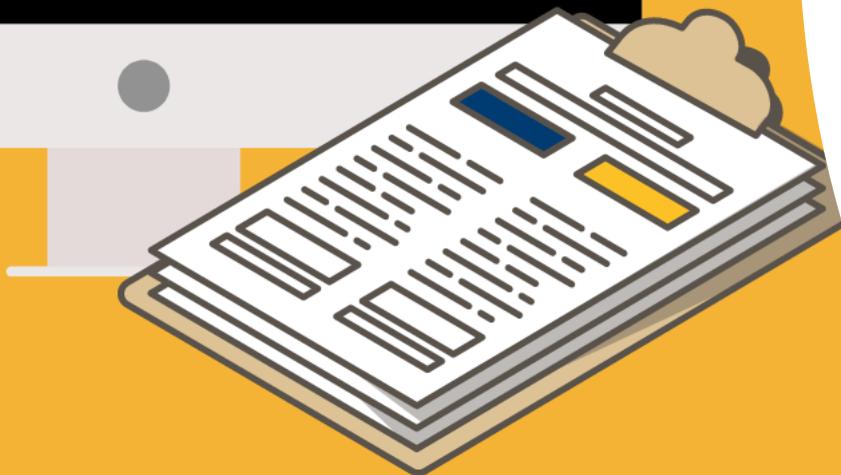
ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

- ➔ **Réalisation d'un état des lieux** de la problématique mégots dans l'espace public (hotspots) et des dispositifs de collecte spécifiques déjà en place.
- ➔ **Déploiement d'un plan de communication** en utilisant les outils mis à sa disposition par Alcome, ses propres outils ou ceux de ses partenaires éventuels sur ce sujet dans leur territoire.
- ➔ **Elaboration de mesures spécifiques dans son règlement de police municipale** avec ou sans mesures répressives.
- ➔ **Production d'un bilan annuel** sur la politique de réduction des mégots dans l'espace public.

ÉLÉMENTS DEMANDÉS DANS LE BILAN ANNUEL

- ➔ **Dépôts des arrêtés de police** sur la plateforme et **recensement des procès-verbaux éventuels** établis au cours de l'année.
- ➔ **Mesures de prévention** (espaces sans tabac, nudge, cendriers de rue, distribution de cendriers de poche...) **et bilan des actions de sensibilisation** (campagne d'affichage, articles de presse...) **mises en place au cours de l'année.**
- ➔ **Evolution des dispositifs de collecte et des hotspots** de votre collectivité.

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public



4. LES ÉTAPES DE LA CONTRACTUALISATION

LES ÉTAPES CLÉS DE LA CONTRACTUALISATION AVEC ALCOME POUR LES COLLECTIVITÉS

1



INSCRIPTION DE LA COLLECTIVITÉ SUR L'ESPACE COLLECTIVITÉ

Téléchargement du contrat et renseignement des données administratives.

2



DÉLIBÉRATION EN CONSEIL MUNICIPAL

La délibération exécutoire autorise le pouvoir adjudicateur à signer le contrat.

3



TÉLÉVERSEMENT DU CONTRAT SIGNÉ SUR L'ESPACE COLLECTIVITÉ

Le téléversement permet d'arrêter la date à partir de laquelle les soutiens financiers s'appliqueront – **si les délais de l'étape 4 sont respectés**

4

FOURNIR L'ÉTAT DES LIEUX DE LA COLLECTIVITÉ

Disponible en annexes du contrat.

La collectivité dispose de **3 mois après signature** pour faire ce travail.



VERSEMENT DES SOUTIENS FINANCIERS EN UNE FOIS

En année N+1, la collectivité envoie à ALCOME le bilan annuel présentant les actions menées pendant l'année écoulée

(en terme de communication, sensibilisation, mobilier, arrêtés de police éventuels, brigade verte...).

5

Il s'agit d'un état des lieux des « hotspots » de mégots et des dispositifs de collecte existants, ainsi que l'organisation de la salubrité publique

ILS NOUS FONT DÉJÀ **CONFIANCE**



ILS NOUS FONT DÉJÀ **CONFIANCE**



Strasbourg.eu
eurometropole



**toulouse
métropole**



**Est+érel
côte d'azur**
AGGLOMÉRATION

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

VOTRE CONTACT

 **Camille MELINE**
camille.meline@alcome.eco

 **Maud ROLLAND**
maud.rolland@alcome.eco

 **Aliénor GALAMEZ**
alienor.galamez@alcome.eco

 **Pascal MARCHAL**
pascal.marchal@alcome.eco

 **Bastien HUET**
bastien.huet@alcome.eco

SITE INTERNET
alcome.eco

